



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 1^{er} février 2018

Date de révision 21 avril 2025

Numéro de révision 4

1. Identification

Identifiant du produit

Nom du produit Lingettes germicides à usage unique Sani-Cloth® AF3

Autres moyens d'identification

Code(s) produit(s) SDS 0101-00 FRANÇAIS

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement N° enreg. EPA 9480-9

Autres informations Numéro(s) d'article : P13872, P72584, M8063S80, P1450P, P2450P, H59200, U27500

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Utiliser comme désinfectant sur les surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant l'utilisation. N'utiliser que conformément aux instructions figurant sur l'étiquette. L'utilisation de ce produit d'une manière incompatible avec les instructions figurant sur l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale.

Restrictions d'utilisation Usage professionnel et hospitalier.

Coordonnées du fournisseur de la données de sécurité

Adresse du fournisseur

Professional Disposables International, Inc. 400
Chestnut Ridge Road
Woodcliff Lake, NJ 07677

Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence PERS :
1 800 633-8253 (Domestic/Canada)

2. Identification du/des danger(s)

Classification de la substance ou du mélange

Irritant pour les yeux

Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation.

Conseils de prudence - Réponse

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et qu'il est facile de le faire. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

Autres informations

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Synonymes

Aucun.

Formule

4OP63801

Nom chimique	No CAS	Poids-%	Numéro de registre de la Loi sur le contrôle des informations relatives aux matières dangereuses (HMIRA registry #)	Date de dépôt de la demande de remboursement et date d'octroi de l'exemption (le cas échéant)
Chlorure de n-alkyl diméthyl éthylbenzyl ammonium	68956-79-6	0.14	-	-
Chlorure de n-alkyl diméthyl benzyl ammonium	68391-01-5	0.14	-	-

4. Mesures de premiers secours

Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

Inhalation

Aucun premier soin ne devrait être nécessaire. Si les symptômes se développent, déplacer la victime à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes, en maintenant les paupières ouvertes pour s'assurer que le produit est bien éliminé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau

Aucun premier soin ne devrait être nécessaire.

Ingestion

L'ingestion est peu probable pour les produits solides. Aucun premier secours n'est nécessaire pour de petites quantités transférées des mains à la bouche.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser tout moyen d'extinction adapté au feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun connu.
Dangers spécifiques liés au	Ininflammable ou combustible.
Données relatives à l'explosion	
Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucune.
Sensibilité aux décharges statiques	Aucune.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent toujours porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets pour les incendies impliquant des produits chimiques ou dans des espaces confinés.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec les yeux.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas réutiliser le produit. Ramasser et placer dans un conteneur approprié pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Conseils pour une manipulation sûre Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri de la chaleur et des flammes nues. Protéger le récipient contre dommages physiques. Garder les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de la zone de travail, soumis à un contrôle obligatoire (MAC ou TSEL)

Limites d'exposition Ce produit, tel qu'il est fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition professionnelle à déclarer ou ne sont pas soumis aux exigences de déclaration de la juridiction locale.

Limites biologiques d'exposition professionnelle Ce produit, tel qu'il est fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition biologique à déclarer ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration de la juridiction locale.

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques La ventilation générale est adéquate dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes à coques si nécessaire pour éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Aucune n'est requise pour une utilisation normale.

Protection respiratoire Aucune n'est requise pour une utilisation normale.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence État physique	Liquide incolore sur non-tissé Lingette pré-humidifiée
Couleur	Blanc
Odeur	Légère odeur de solvant
Seuil d'odeur	Aucune information disponible

Propriété

Point de fusion / point de congélation	0 °C / 32 °F
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial ou intervalle d'ébullition)	100 °C / 212 °F
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
TDAAs (°C)	Aucune donnée disponible
pH	9 – 11,5
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur (y compris le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	0,995 – 1,045
Densité en vrac	Aucune donnée disponible
Densité du liquide	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible

Autres

Teneur en COV (%) Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Non réactif dans les conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune connue.
Conditions à éviter	Aucune connue.
Matières incompatibles	Aucune connue.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	D'après les données des tests, le produit est classé dans la catégorie de toxicité IV de l'EPA.
Contact avec les yeux	D'après les données des tests, le produit est classé dans la catégorie de toxicité III de l'EPA. Provoque une irritation des yeux.
Contact avec la peau	D'après les données des tests, le produit est classé dans la catégorie de toxicité IV de l'EPA.
Ingestion	Il n'existe aucune donnée d'essai spécifique pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer des rougeurs et des larmoiements.
------------------	--

Mesures numériques de la toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	Inhalation CL50
Chlorure de n-alkyl diméthyl benzyl ammonium 68391-01-5	= 850 mg/kg (Rat)	= 2300 mg/kg (Lapin)	-

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une court et à long terme

Corrosion/irritation cutanée	Ce produit ne devrait pas provoquer d'irritation de la peau d'après les données des tests.
Lésions oculaires/irritation oculaire	Ce produit devrait provoquer une irritation modérée des yeux d'après les données d'essai.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ce produit n'est pas un sensibilisateur cutané d'après les données d'essai.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.
Cancérogénicité	Non classé.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
STOT - exposition unique	Non classé.

STOT - exposition répétée Non classé.

Risque d'aspiration Non classé.

12. Informations écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas considéré comme nocif pour les organismes aquatiques ou comme ayant des effets néfastes à long terme sur l'environnement. Un risque pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.

Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponibles pour le produit.

Bioaccumulation Aucune donnée disponible pour le produit.

Autres effets indésirables Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination de la lingette Ne pas réutiliser la lingette. Jeter la lingette usagée à la poubelle. Ne pas tirer la chasse d'eau dans les toilettes.

Élimination de l'emballage Récipient non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce récipient. Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, nationales et fédérales.

14. Informations sur les transports

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

MEX Non réglementé

OACI (air) Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations réglementaires

internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.

DSL/NDL Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.

EINECS/ELINCS Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.

ENCS Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.

IECSC Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.

KECL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.
PICCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.
AIIC	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.
NZIoC	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.
TCSI	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité des stocks.

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act)
DSL/NDSL - Liste intérieure canadienne des substances/Liste extérieure des substances
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances (substances chimiques existantes et nouvelles)
IECSC - China Inventory of Existing Chemical Substances (inventaire des substances chimiques existantes)
KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances (substances chimiques existantes et évaluées)
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques)
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels **NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques **TCSI** - Inventaire taïwanais des substances chimiques

Réglementations fédérales américaines

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code des réglementations fédérales, partie 372.

Catégories de danger SARA 311/312

Si ce produit répond aux critères de déclaration EPCRA 311/312 Tier selon 40 CFR 370, se référer à la section 2 de cette FDS pour les classifications appropriées. En vertu des réglementations modifiées du 40 CFR 370, les rapports EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devront être cohérents avec les classifications de danger mises à jour.

CERCLA

Ce produit n'est pas soumis à déclaration en vertu de la loi CERCLA. Cependant, de nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration. Signaler tout déversement conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales.

Réglementation de l'État américain

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne nécessite pas de déclaration au titre de la Proposition 65 de la Californie.

Étiquette de l'EPA

Numéro d'enregistrement du pesticide EPA 9480-9

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection des personnes X

Clé ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Date d'émission 1^{er} février 2018

Date de révision 21 avril 2025

Note de révision 4.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances, de nos informations et de nos convictions à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement à guider la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans n'importe quel processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité